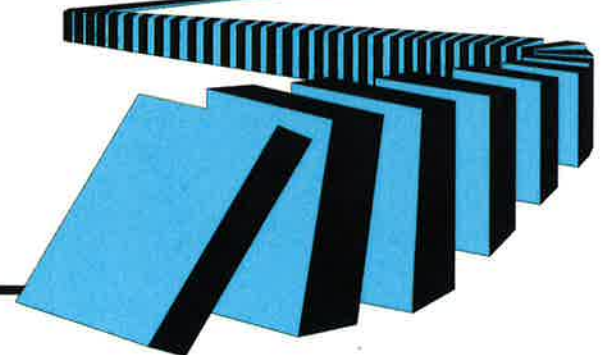




Rapport de gestion

2016



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- du règlement du conseil communal,

la municipalité de Jouxkens-Mézery soumet, à votre approbation, le rapport sur sa gestion durant l'année 2016 ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2016.

Table des matières

Municipalité	
<i>Séances de municipalité</i>	3
<i>Organisation</i>	4
<i>Préavis de la municipalité</i>	5
<i>Commissions de la municipalité</i>	7
Conseil communal	
<i>Installation des autorités communales</i>	8
<i>Bureau du conseil communal</i>	8
<i>Commissions permanentes</i>	8
<i>Délégations du conseil communal pour la législature 2016 – 2021</i>	9
<i>Membres du conseil communal</i>	9
Administration générale	
<i>Personnel communal</i>	11
<i>Contrôle des habitants</i>	11
<i>Cartes journalières CFF</i>	12
Police des constructions	
<i>Permis de construire et de démolir</i>	12
<i>Permis d'habiter et d'utiliser</i>	14
<i>Dispenses d'enquête</i>	15
<i>Bureau technique intercommunal</i>	18
Aménagement du territoire	
<i>Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation</i>	18
<i>Zone réservée « A Grandchamp »</i>	18
Ordures ménagères et déchets	
<i>Déchetterie</i>	19
<i>Statistique des déchets</i>	19
Police	
<i>Police Population</i>	20
<i>Agents de sécurité</i>	21
<i>Gendarmerie mobile</i>	22

Service social	
<i>Aînés de Jouxtons-Mézery</i>	23
Ecoles	
<i>Collège de Jouxtons-Mézery</i>	24
<i>Journée internationale à pied à l'école</i>	24
<i>Cantine scolaire</i>	24
Energie et environnement	
<i>Concept énergétique</i>	25
<i>Biodiversité</i>	25
Epuration des eaux	
<i>Curage des canalisations</i>	26
<i>Contrôle des canalisations – mise en séparatif</i>	26
<i>Ruisseau Sous-Lavaux</i>	26
Eclairage public	
<i>Maintenance de l'éclairage</i>	27
Conclusions	27

MUNICIPALITE

Séances de la municipalité

Les membres de la municipalité siègent, en principe, chaque semaine, le mardi à 19 heures, sous la présidence de M. Serge Roy, syndic. Le secrétaire municipal participe aux séances de l'exécutif, avec voix consultative. Les séances sont tenues à huis clos.

Durant l'année 2016, la municipalité s'est réunie à 44 reprises, soit deux de plus qu'en 2015. Elle a pris 954 décisions (833 en 2015).

En 2016, la municipalité a adressé 999 lettres (803 lettres en 2015).

Organisation

L'année 2016 a été marquée par le changement de législature, avec effet au 1^{er} juillet 2016 et l'élection de la nouvelle municipalité.

Vous trouverez, ci-dessous la répartition des dicastères :



Dicastères	Titulaires	Suppléants
Administration générale, affaires sociales et culturelles, animation, arbres-forêts, cultes, défense incendie et protection civile, éclairage public, épuration des eaux, information et communication, jeunesse et sports, SDNL	Serge Roy	<i>Pierre-Henri Froidevaux</i>
Affaires juridiques, école (ASIGOS), environnement, énergie, SDNL (partie juridique), services industriels, transports	Luc Recordon	<i>Serge Roy</i>
Aménagement du territoire, police des constructions, nouvelles constructions communales, salubrité, SDNL (partie technique)	Claude Ramseyer	<i>Bernard Freemantle</i>
Bâtiments communaux, domaines, finances, informatique, police	Pierre-Henri Froidevaux	<i>Luc Recordon</i>
Aménagements routiers et modération du trafic, cimetière, entretien des routes et sentiers pédestres, haies, voirie - déchetterie	Bernard Freemantle	<i>Claude Ramseyer</i>

La municipalité profite de ce rapport de gestion pour remercier très chaleureusement Mme Chantal Favre, ancienne municipale, pour tout le travail accompli durant la législature 2011 – 2016.

Préavis de la municipalité

La municipalité a soumis au conseil communal les préavis suivants :

- N° 1** **Modification des statuts de l'ASIGOS consécutive notamment à la sortie des communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens – décisions du 8 mars 2016 :**
- accepter les modalités de la sortie de l'ASIGOS des communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens ;
 - accepter la modification des statuts de l'ASIGOS.
- N° 2** **Comptes communaux et gestion de la municipalité pour l'exercice 2015 – décisions du 28 juin 2016 :**
- donner décharge à la municipalité pour sa gestion durant l'année 2015 ;
 - approuver les comptes de l'exercice 2015 de la bourse communale qui font apparaître un excédent des charges de CHF 203'967.68 et un capital de CHF 716'962.65.
- N° 3** **Nouvelle concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la commune de Jouxkens-Mézery – décisions du 28 juin 2016 :**
- adopter la concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la commune de Jouxkens-Mézery ;
 - fixer la date de mise en vigueur au 1^{er} août 2016.
- N° 4** **Octroi d'autorisations générales pour la législature 2016 – 2021 – décision du 11 octobre 2016 :**
- accorder à la municipalité, pour la législature 2016 – 2021
 1. l'autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles pour un montant de CHF 30'000.00 par cas, charges éventuelles comprises ;
 2. la compétence de décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles de fonctionnement d'un montant de CHF 30'000.00 au maximum par cas ;
 3. l'autorisation générale de plaider.
- N° 5** **Augmentation de l'enveloppe pour la rémunération des membres de la municipalité pour la législature 2016 – 2021 – décisions du 11 octobre 2016 :**
- porter l'enveloppe pour la rémunération du syndic et des membres à CHF 137'736.00 pour la législature 2016 – 2021 (anciennement CHF 132'000.00), avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2016 ;
 - adapter le poste des assurances sociales (compte, rubrique 102.3030) en conséquence ;
 - inviter la municipalité à intégrer ces nouveaux montants dans le budget des exercices 2017 et suivants.

- N° 6** **Demande de crédit de CHF 80'000.00 pour la déviation des collecteurs des eaux usées et aux eaux claires sur la parcelle N° 1027 au chemin de la Cure – décisions du 11 octobre 2016 :**
- octroyer à la municipalité un crédit d'investissement de CHF 80'000.00 pour les travaux relatifs à la déviation des collecteurs EU/EC sur la parcelle N° 1027 au chemin de la Cure ;
 - autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes ;
 - laisser le soin à la municipalité, à partir de l'exercice 2017, d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement.
- N° 7** **Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.00 pour l'aménagement d'une nouvelle route « Fleur-de-Lys », sur la parcelle N° 451 – décisions du 11 octobre 2016 :**
- octroyer à la municipalité un crédit d'étude de CHF 90'000.00 pour l'aménagement d'une nouvelle route « Fleur-de-Lys », sur la parcelle N° 451 ;
 - autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes.
- N° 8** **Arrêté d'imposition pour l'année 2017 – décisions du 11 octobre 2016 :**
- adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017, modifié selon l'amendement suivant : le taux général est maintenu au statu quo de 53 % ;
 - charger la municipalité de le faire approuver par le Conseil d'Etat.
- N° 9** **Projet de budget 2017 – décision du 13 décembre 2016 :**
- approuver le projet de budget ordinaire de la commune présentant un excédent des recettes de CHF 32'800.00.
- N° 10** **Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de cautionnements pour la législature 2016 – 2021 – décisions du 13 décembre 2016 :**
- fixer le plafond d'endettement de la commune de Jouxten-Mézery, pour les années 2016 – 2021, à CHF 15'000'000.00 (quinze millions) ;
 - charger la municipalité de le communiquer au Service des communes et du logement (SCL) pour en prendre acte.
- N° 11** **Demande de crédit d'étude de CHF 50'000.00 pour un concept global et mesures de modération de trafic sur le territoire communal – décisions du 13 décembre 2016 :**
- octroyer à la municipalité un crédit d'étude de CHF 50'000.00 pour un concept global et mesures de modération de trafic sur l'ensemble du territoire communal ;
 - autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes.

Commissions de la municipalité

En raison du changement de législature, au 1^{er} juillet 2016, vous trouverez un tableau comparatif des commissions de la municipalité (législature 2011 – 2016 et 2016 – 2021), soit :

Nom de la commission	Législature 2011-2016	Législature 2016 - 2021
Commission d'animation des aînés	Favre Chantal Kuliman Jeannin Cornélia Milliet Stéphanie Thomas Claudia	Roy Serge Milliet Stéphanie Strässlé Claude Thomas Claudia
Commission de naturalisation	Roy Serge Borer Michel Gasser Joël Gilliéron Christine Rivier Véronique	Roy Serge Ferraton Aurora Finger Dina Gilliéron Christine Thomas Jean-François
Commission d'urbanisme et de construction	Ramseyer Claude Bianchi Pietro Luigi <i>Bovay Fabrice</i> Klinger-Lohr Bonvin Mariela Molina José Carlos Perreaud Caroline <i>Zurich Natacha</i>	Ramseyer Claude <i>Bovay Fabrice</i> Klinger-Lohr Bonvin Mariela Molina José Carlos Perreaud Caroline <i>Zurich Natacha</i>
Commission technique et de salubrité	Ramseyer Claude <i>Vienny Hervé</i> <i>Zurich Natacha</i>	Ramseyer Claude <i>Vienny Hervé</i> <i>Zurich Natacha</i>
Commission de l'énergie	Recordon Luc <i>Doppenberg Frank</i> Freemantle Bernard Spring Ivan	Recordon Luc <i>Doppenberg Frank</i> Freemantle Bernard Spring Ivan
Commission de péréquation	Froidevaux Pierre-Henri Michel Golay Thierry Reymond	Froidevaux Pierre-Henri Michel Golay Thierry Reymond Gilbert Smadja

CONSEIL COMMUNAL

Installation des autorités communales

Sous la présidence de Mme Clarisse Schumacher-Petoud, Préfète du district de Lausanne, il a été procédé à l'assermentation des membres du conseil communal, pour la législature 2016 – 2021) en date du 27 juin 2016.



Lors de cette séance, il a été procédé à diverses nominations et autres délégations, à savoir :

Bureau du Conseil communal (1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017)

PILLOUD Thomas	Michel Jean-François	Président Vice-président
AUBORT GASPOZ-FAVRE	Laurence Béatrice	Scrutatrice Scrutatrice
MARRA MILLIET	Pasqualina Louis	Scrutatrice suppléante Scrutateur suppléant
BORER	Valérie	Secrétaire

Commissions permanentes

Commission des finances

Reymond Thierry	Président
Cevey Pierre	Membre
Jaton François	Membre
Smadja Gilbert	Membre

Commission de gestion

Borer Michel	Président
Bovard Christian	Membre
Finger Dina	Membre
Piubellini Alex	Membre

Commission d'urbanisme et d'environnement

Bovay Jacques	Président
Gaspoz Jean-Paul	Membre
Gasser Joël	Membre
Ineichen Hugo	Membre
Parietti Marcel	Membre

Commission de recours en matière d'impôts

Smadja Gilbert	Président
Burri Thomas	Membre
Manthey Bastien	Membre
Milliet Jacques	Membre

Commission des affaires régionales et du développement régional du Nord lausannois

Perreaud Jérémie	Président
Cachin Jean-Luc	Membre
Hänggeli Christian	Membre
Oggier Pascal	Membre
Spring Ivan	Membre

Délégations du conseil communal pour la législature 2016 - 2021

Délégués de l'ASIGOS	Nicole Jacquemet Jacek Manthey Fabienne Segu
-----------------------------	--

Déléguées de l'AJENOL	Fabienne Segu Carmen Oggier
------------------------------	--------------------------------

Délégués de l'organe de contrôle de Primeroche	Michèle de Preux Michel Golay, suppléant
---	---

Délégués à la commission consultative du feu	David Burkhard Thierry Grandchamp, suppléant
---	---

Membres du conseil communal (législature 2016 – 2021)

Laurence	AUBORT	Danièle	JUNGO
Michel	BORER	Georges	JUNGO
Valérie	BORER	Bastien	MANTHEY
Christian	BOVARD	Jacek	MANTHEY
Jacques	BOVAY	Pasqualina	MARRA
Grégoire	BUCHMANN	Pascal	MASTROCOLA
David	BURKHARD	Jacques	MILLIET
Thomas	BURRI	Louis	MILLIET
Jean-Luc	CACHIN	Stéphanie	MILLIET
Pierre	CEVEY	Federico	MOLINA
Vincent	De CLAPAREDE	José Carlos	MOLINA
Michèle	De PREUX	Jean-François	OBERSON
Aurora	FERRATON	Carmen	OGGIER
Dina	FINGER	Pascal	OGGIER
Béatrice	GASPOZ-FAVRE	Marcel	PARIETTI
Jean-Paul	GASPOZ	Caroline	PERREAUD
Joël	GASSER	Jérémie	PERREAUD
Christine	GILLIERON	Michel	PILLOUD
Michel	GOLAY	Alex	PIUBELLINI
Thierry	GRANDCHAMP	Thierry	REYMOND
Christian	HÄNGGELI	André	ROLAND
Fridolin	HEFTI	Fabienne	SEGU
Hugo	INEICHEN	Gilbert	SMADJA
Nicole	JACQUEMET	Ivan	SPRING
François	JATON	Jean-François	THOMAS



ADMINISTRATION GENERALE

Personnel communal

La municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son excellent travail et pour sa collaboration durant toute l'année. Elle tient à relever l'excellente ambiance qui règne entre tous les collaborateurs.

Contrôle des habitants

Comme chaque année, nous vous invitons à prendre connaissance de la nouvelle statistique de la population de 2015 et 2016.

Pour la bonne règle, nous vous informons que le SCRIS a modifié ses tableaux de présentation de la statistique des habitants, ce qui nous oblige à revoir la présentation de notre tableau habituel.

Vous trouverez, ci-dessous, la comparaison du nombre d'habitants pour les années 2015 et 2016 :

Année	Population suisse	Population étrangère	Total de la population
2015	1103	302	1405
2016	1116	332	1448

Cartes journalières CFF

La commune de Jouxens-Mézery a souhaité poursuivre la vente de cartes journalières CFF pour permettre aux habitants de Jouxens-Mézery de pouvoir profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, à un prix intéressant. Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau des ventes des deux abonnements :

Mois	Billets disponibles	Billets vendus	Billets invendus	Pourcentages des billets vendus
janvier	62	39	23	62.90 %
février	58	35	23	60.34 %
mars	62	35	27	56.45 %
avril	60	32	28	53.33 %
mai	62	35	27	56.45 %
juin	60	44	16	73.33 %
juillet	62	48	14	77.42 %
août	62	48	14	77.42 %
septembre	60	42	18	70.00 %
octobre	62	38	24	61.29 %
novembre	60	39	21	65.00 %
décembre	62	40	22	64.52 %
TOTAL	732	475	257	64.89%

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire et de démolir

Durant l'année 2016, la municipalité a délivré les permis suivants :

<i>Propriétaire :</i> ATMAN SA <i>Promis-vendu :</i> BLANQUET Sophie	Parcelle N° 1014 – chemin de la Venoge 1 Villa individuelle avec cabinet médical de consultation, garage de 2 places, véranda et 5 places extérieures. Permis de construire N° 1031 délivré le 13.12.2016
<i>Propriétaire :</i> ASTORI René	Parcelle N° 313 – chemin du Chalet-Vert 1 Modification de la toiture et création d'un velux – mise en conformité. Permis de construire N° 1030 délivré le 30.08.2016

<p><i>Propriétaire :</i> ATMAN SA</p> <p><i>Promis-vendu :</i> AZIZ Adel et NSENGIMANA Mutunge</p>	<p>Parcelle N° 1015 – Chemin de la Venoge 2</p> <p>Construction d'une habitation individuelle et garage</p> <p>Permis de construire N° 1023 délivré le 05.07.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> BLANC Gontran</p>	<p>Parcelle N° 1029 – chemin de la Rueyre 93</p> <p>Construction d'une villa familiale avec piscine extérieure chauffée, dérogation à l'article 49 RAC</p> <p>Permis de construire N° 1028 délivré le 27.09.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> CARMINE Christiane</p>	<p>Parcelle N° 1027 – chemin des Vignes 25B – 25C</p> <p>Construction de 2 villas jumelées par les garages avec dépendances et piscines (non chauffées), dérogation à l'article 19 RAC</p> <p>Permis de construire N° 1028 délivré le 25.10.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> Confédération suisse / Office fédéral des routes</p>	<p>Parcelle DP 21 – A9</p> <p>Ajout de nouvelles technologies sur une station de base de téléphonie mobile existante pour le compte de Sunrise Communications SA</p> <p>Permis de construire N° 1021 délivré le 12.04.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> De KALBERMATTEN Thierry</p>	<p>Parcelle N° 944 – chemin de Champvent 16^E</p> <p>Modification de la rampe, création d'ouvertures, panneaux solaires thermiques.</p> <p>Permis de construire complémentaire N° 1004B délivré le 27.09.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> De KALBERMATTEN Thierry</p>	<p>Parcelle N° 944 – chemin de Champvent 16^E</p> <p>Aménagement d'un étang naturel et de son biotope.</p> <p>Permis de construire N° 1020 délivré le 05.04.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> FROIDEVAUX Pierre-Henri</p>	<p>Parcelle N° 468 – chemin des Vignettes 1</p> <p>Création de 3 ouvertures en toiture.</p> <p>Permis de construire N° 1033 délivré le 20.12.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> GUYOT Yves et Tatiana</p>	<p>Parcelle N° 479 – chemin de Champvent 28</p> <p>Agrandissement de la maison, fermeture de la terrasse couverte existante et transformations intérieures.</p> <p>Permis de construire N° 1024 délivré le 31.05.2016</p>

<p><i>Propriétaire :</i> IMHOF Kaspar</p>	<p>Parcelle N° 397 – chemin de Praz-Forney 13</p> <p>Création d'un escalier extérieur d'accès à l'étage et réaménagement des 2 logements existants. Création d'une marquise sur l'entrée du bâtiment ECA 162, en dérogations à l'art 17 Logements (état existant).</p> <p>Permis de construire N° 1013 délivré le 12.01.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> JACOBS Darrell</p>	<p>Parcelle N° 363 – chemin de Crissier 2</p> <p>Mise en conformité de la démolition du bâtiment ECA N° 271 réalisé sans autorisation.</p> <p>Permis de démolir N° 1014 délivré le 12.01.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> MOLINA José Carlos et Pastora</p>	<p>Parcelle N° 720 – chemin de la Rueyre 7</p> <p>Création d'une fenêtre de toiture.</p> <p>Permis de construire N° 1025 délivré le 24.05.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> RICCIARDI Enrico et PHILIPPE Michelle</p> <p><i>Promis-vendu à :</i> MONTORO Francesco et Vanessa</p>	<p>Parcelle N° 513 – chemin des Mémises 52</p> <p>Démolition du couvert N° 741 et construction d'une villa familiale.</p> <p>Permis de construire N° 1022 délivré le 03.05.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> MUTTI Andrea et Isabelle</p> <p><i>Promis-vendu à :</i> DOS SANTOS Aderito et PINTO Andrea FEDRIGO Arnaldo et FRANCOEUR Isabelle</p>	<p>Parcelle N° 907 – Chemin de Sous-Bois 10 / 10A</p> <p>Réalisation d'une villa jumelée par le garage de 2 places, construction de 2 piscines non chauffées, pompe à chaleur géothermique, panneaux solaires photovoltaïques et aménagement de 3 places non couvertes.</p> <p>Permis de construire N° 1019 délivré le 08.03.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> NORDMANN Marie-France et consorts</p>	<p>Parcelle N° 315 – chemin de Mézery 6</p> <p>Construction d'une villa et pose de panneaux solaires</p> <p>Permis de construire N° 1018 délivré le 08.03.2016</p>
<p><i>Propriétaire :</i> SORENSEN Philip</p> <p><i>Promis-vendu à :</i> DA SILVA Marco et SCUDERI Francesca</p>	<p>Parcelle N° 947 – chemin de la cure 22 / 22A</p> <p>Construction de 2 villas jumelées par les pergolas. Dérogation à l'art. 50 du RAC (pour création d'un accès au garage souterrain).</p> <p>Permis de construire N° 1026 délivré le 28.06.2016</p>

Permis d'habiter et d'utiliser

Sur la base du rapport de la commission technique et de salubrité, ainsi que sur celui du Bureau spécialisé chargé de contrôler la mise en séparatif, la municipalité a délivré les permis d'habiter et d'utiliser suivants :

Permis
d'habiter
N° 1030

Astori René

Parcelle N° 313 – chemin du Chalet-Vert 1

Modification de la toiture et création d'un velux – Mise en conformité

Permis
d'habiter
N° 1002

Ganière Vincent et Biderbost Ganière Carine

Parcelle N° 1016 – chemin de la Venoge 4

Villa individuelle et aménagement d'un chemin d'accès, d'un escalier et de deux murets en béton

Permis
d'utiliser
N° 1017

Carmine Christiane (pour le compte de la Commune de Jouxten-Mézery)

Parcelle N° 418 – chemin des Vignettes 25

Emplacement d'un nouveau conteneur à ordures ménagères

Permis
d'utiliser
N° 1016

Commune de Jouxten-Mézery

Parcelle N° 478 – chemin de Beau-Cèdre 2

Emplacement d'un nouveau conteneur à ordures ménagères

Permis
d'utiliser
N° 1015

Commune de Jouxten-Mézery

Parcelle N° 456 – chemin de Champvent

Emplacement d'un nouveau conteneur à ordures ménagères

Permis
d'habiter
N° 1001

Demeuse Véronique

Parcelle N° 337 – chemin du Lussex 20

Construction d'une villa de deux logements

Permis
d'utiliser
N° 1012

Engler Robert et consorts

Parcelle N° 356 – chemin de la Rueyre 70

Rénovation d'un atelier-bureau et création d'un wc/douche

Permis
d'habiter
N° 946

Lion Daric

Parcelle N° 579 – chemin de Mézery 15 / 15A

Construction de 2 villas jumelées, y compris la pose d'une sonde géothermique

Permis
d'habiter
N° 1025

Molina José Carlos et Pastora

Parcelle N° 720 – chemin de la Rueyre 7

Création d'une fenêtre en toiture

Permis
d'habiter
N° 1010

Mastrocola Pascal

Parcelle N° 569 – chemin des Boracles 4

Rénovation et agrandissement de la toiture

Permis
d'habiter
N° 977

Parisot Nathalie

Parcelle N° 384 – chemin de la Rueyre 101

Transformations intérieures. Agrandissement de la villa existante. Création d'un garage en sous-sol. Création d'une lucarne et de velux en façade Est

Permis
d'utiliser
N° 1008

Reymond Marie

Parcelle N° 717 – chemin du Lussex 9

Construction d'un abri télescopique pour terrasse

Permis
d'utiliser
N° 976

Syz Christoph

Parcelle N° 576 – chemin des Boracles 48

Pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques

Les dossiers de demandes de construire sont contrôlés par Mme Natacha Zurich, technicienne communale (taux d'activité 20 %). Tous les travaux administratifs sont assurés par Mme Sylvie Goy, secrétaire municipale adjointe.

Dispenses d'enquête

Lors de l'année 2016, la municipalité, en application de l'art. 111 LATC, a accordé les dispenses d'enquête suivantes et autorisé les travaux suivants :

12 janvier 2016
Magenat Claude

Parcelle N° 580 – chemin des Boracles 22

Installation de panneaux solaires photovoltaïques (env. 35 m²) sur la toiture.

9 février 2016 Petitmermet Daniel	Parcelle N° 449 – chemin de la Fleur-de-Lys 6 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (45 m²).</i>
1 ^{er} mars 2016 Gaspoz Jean-Paul	Parcelle N° 783 – Promenade de Flusel 22 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (36.5 m²).</i>
15 mars 2016 Guyot Yves	Parcelle N° 479 – chemin de Champvent 28 <i>Travaux de rénovation de la maison.</i>
26 avril 2016 Guignard Gilbert	Parcelle N° 1013 – chemin de la Venoge 9 <i>Modification des aménagements extérieurs.</i>
24 mai 2016 Propriété Fleury & Cie SA	Parcelle N° 306 – chemin de Mézery 13 <i>Installation d'un jacuzzi.</i>
24 mai 2016 Froidevaux Pierre-Henri	Parcelle N° 468 – chemin des Vignettes 1 <i>Installation d'une pergola, d'un jacuzzi et d'une douche extérieure.</i>
14 juin 2016 Burkhard David et Sandra	Parcelle N° 593 – chemin de la Bâtiaz 40 <i>Installation solaire en toiture.</i>
14 juin 2016 Rosat Claude et Marlène	Parcelle N° 700 – chemin de la Rueyre 41B <i>Installation de panneaux solaires en toiture.</i>
28 juin 2016 Del Mazza Dario	Parcelle N° 527 – chemin de Pierregrosse 39 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (46.7 m²).</i>
5 juillet 2016 Reymond Marie	Parcelle N° 717 – chemin du Lussex 9 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (21 m²)</i>
5 juillet 2016 Schnell Jean-Paul	Parcelle N° 588 – chemin de la Bâtiaz 48 <i>Installation d'un store.</i>
5 juillet 2016 Jaccoud Claire-Lise	Parcelle N° 700 – chemin de la Rueyre 41A <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (25.2 m²).</i>
12 juillet 2016 Frey Daniel	Parcelle N° 785 – Promenade de Flusel 30A <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques.</i>

12 juillet 2016 Bezençon Yves	Parcelle N° 806 – chemin des Boracles 62 <i>Construction d'une pergola.</i>
12 juillet 2016 Molina Federico	Parcelle N° 805 – chemin des Boracles 64 <i>Construction d'une pergola.</i>
12 juillet 2016 Mubiayi Benjamin	Parcelle N° 807 – chemin des Boracles 60 <i>Construction d'une pergola.</i>
26 juillet 2016 Jöhr Adrien	Parcelle N° 390 – chemin de Pierregrosse 52 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (43 m²).</i>
9 août 2016 Renevier Marc	Parcelle N° 761 – chemin des Mémises 10 <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>installation d'une pompe à chaleur par sondes géothermiques ;</i> ➤ <i>installation de panneaux solaires photovoltaïques (52 m²).</i>
30 août 2016 De Mitri Thierry et Céline	Parcelle N° 809 – chemin des Boracles 50 <i>Installation d'une pergola.</i>
30 août 2016 Toni Nicolas	Parcelle N° 578 – chemin des Boracles 12 <i>Construction de deux cabanons de jardin.</i>
27 septembre 2016 Spring Ivan	Parcelle N° 314 – chemin de Mézery 2 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (34 m²).</i>
11 octobre 2016 Fischer Christoph	Parcelle N° 722 – chemin de la Rueyre 13 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (34 m²).</i>
11 octobre 2016 Spring Ivan	Parcelle N° 314 – chemin de Mézery 2 <i>Construction d'une pergola.</i>
8 novembre 2016 Fleury & Cie SA	Parcelle N° 306 – chemin de Mézery 13 <i>Travaux de rénovation de la toiture et de remplacement des tuiles.</i>
15 novembre 2016 Company Jaime	Parcelle N° 449 – chemin de la Fleur-de-Lys 2 <i>Installation de panneaux solaires photovoltaïques (13.6 m²).</i>
15 novembre 2016 Orlando Marco	Parcelle N° 911 – chemin des Vignettes 26 <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>création d'un étang de 7 m²;</i> ➤ <i>aménagement d'un biotope de 4 m².</i>

22 novembre 2016
Schreiner Peter

Parcelle N° 837 – chemin des Boracles 94

Installation de panneaux solaires photovoltaïques (26 m²).

22 novembre 2016
Mischler Fabienne

Parcelle N° 518 – chemin de la Bâtiaz 12

Construction d'une pergola.

13 décembre 2016
Trovato Dominico

Parcelle N° 387 – chemin de la Venoge 3 / 3A

Modification des aménagements extérieurs

20 décembre 2016
Baroudi Bechara

Parcelle N° 538 – chemin de Pierregrosse 54

- *construction d'une pergola de 31.5 m² ;*
- *rénovation de l'accès et création d'une terrasse sud.*

Bureau technique intercommunal

Lors de sa séance du 28 juin 2016, la municipalité a pris acte de la dénonciation de la convention du 10 janvier 2011, qui nous lie avec la commune de Romanel-sur-Lausanne, pour la création d'un Bureau technique intercommunal, avec effet au 31 décembre 2017.

La municipalité va étudier diverses solutions de remplacement et prendra une décision d'ici cet été.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur communal et révision du plan général d'affectation

La municipalité, avec l'aide des commissions d'urbanisme du conseil communal et de la municipalité, ainsi que du Bureau ABA & Partenaires SA, a poursuivi ses travaux pour l'élaboration du Plan directeur communal et la révision du plan général d'affectation.

Malheureusement, plusieurs éléments majeurs ont freiné l'ardeur de la municipalité, notamment l'introduction de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire, la 4^{ème} révision du Plan directeur cantonal, l'achèvement du PALM 2016 et, cerise sur le gâteau, l'obligation d'élaborer un plan sectoriel communal de l'énergie.

Vous comprendrez aisément que toutes ces contraintes ont eu pour effet de bloquer nos travaux, ce que nous regrettons vivement.

Zone réservée « A Grandchamp »

Suite à l'audience du Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public – qui s'est tenue, en nos murs, le 14 janvier 2015, la municipalité a enfin reçu le jugement relatif à la zone réservée « A Grandchamp » et au refus de permis de construire, refus de mise à l'enquête publique en date du 28 avril 2016.

La Cour précitée a prononcé l'arrêt suivant :

- I. *Le recours AC.2014.0176 est rejeté. Les décisions du Conseil communal de Jouxens-Mézery du 4 février 2014 et du Département du territoire et de l'environnement du 4 avril 2014 (zone réservée « A Grandchamp » sont maintenues.*
- II. *Le recours AC.2013.0421 est rejeté. Les décisions de la Municipalité de Jouxens-Mézery du 6 septembre 2013 (refus de permis de construire, refus de mise à l'enquête, secteur A Grandchamp) sont maintenues.*
- III. *Un émolument de 4'000 (quatre mille) francs est mis à la charge des recourants.*
- IV. *Les recourants, solidairement entre eux, doivent la somme de 4'000 (quatre mille) francs à la Commune de Jouxens-Mézery à titre de dépens.*

L'Hoirie Gross a déposé un recours au Tribunal fédéral en date du 26 mai 2016. La municipalité est en attente du jugement.

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

Déchetterie

Afin de permettre à la municipalité, d'une part, d'étudier plusieurs possibilités de confier la gestion de la déchetterie et, d'autre part, discuter des divers contrats qui la commune avec les transporteurs, il a été décidé de dénoncer ces derniers avec effet au 31 mars 2017.

Naturellement nous reviendrons sur ce point lors de la présentation du rapport de gestion 2017.

Statistique des déchets

Afin de vous permettre de vous donner une idée des déchets récoltés sur le territoire communal, nous avons établi, ci-dessous, la statistique des déchets 2015 et 2016, à savoir :

	Catégorie de déchets	Quantité <i>quantité</i>	Collectée <i>unité</i>		Catégorie de déchets	Quantité <i>quantité</i>	Collectée <i>unité</i>
2015	Ordures ménagères	146	t/an	2016	Ordures ménagères	154	t/an
	Objets encombrants	21	t/an		Objets encombrants	22	t/an
	Gazon	143	t/an		Gazon	154	t/an
	Papier / carton	100	t/an		Papier / carton	107	t/an
	Verre	55	t/an		Verre	57	t/an
	Métaux	18	t/an		Métaux	17	t/an

La statistique des déchets a été effectuée par la société DESA.

POLICE

Police Population

Comme chaque année, nous pensons utile de mentionner dans le rapport de gestion la liste des délits qui ont été commis, tout au long de l'année, sur notre territoire. Cette information est transmise également par le biais du journal communal.

Janvier

- ✓ vol dans un véhicule au chemin des Boracles

Février

- ✓ cambriolage dans une villa à la Promenade de Flusel
- ✓ tentative de cambriolage au chemin des Boracles

Mars

- ✓ *aucun délit signalé par Police Population*

Avril

- ✓ cambriolage dans un hangar sis au chemin de Sous-Bois

Mai

- ✓ vol dans un véhicule au chemin de la Rueyre

Juin

- ✓ tentative de cambriolage dans une villa au chemin du Dérochet
- ✓ vol dans les conteneurs de la déchetterie

Juillet

- ✓ cambriolage dans une villa au chemin de la Rueyre
- ✓ tentative de cambriolage au chemin de Praz-Forney

Août

- ✓ cambriolage dans une villa au chemin des Vignettes. Mise en fuite

Septembre

- ✓ cambriolage dans une villa au chemin des Vignettes

Octobre

- ✓ cambriolage dans une villa au chemin de la Rueyre
- ✓ cambriolage dans une villa au chemin des Vignettes

Novembre

- ✓ cambriolage dans une villa au chemin du Lussex
- ✓ cambriolage dans une villa au chemin de la Bâtiaz

Décembre

- ✓ cambriolage dans une villa au chemin des Vignettes
- ✓ cambriolage dans une villa au chemin du Taulard
- ✓ tentative de cambriolage dans un appartement au chemin de Mézery
- ✓ tentative de cambriolage dans un appartement au chemin de la Rueyre
- ✓ cambriolage dans une villa au chemin des Mémises
- ✓ cambriolage dans une villa au chemin de la Rueyre

Agents de sécurité

La municipalité, après plusieurs interventions auprès de la Société chargée de la surveillance des points stratégiques de la commune, n'étant pas arrivée à faire respecter les clauses du contrat en ce qui concerne les heures des patrouilles, a décidé de ne pas reconduire le contrat pour l'année 2017.

Elle a décidé d'étudier la possibilité d'exercer cette surveillance par des caméras de vidéosurveillance. Des informations complémentaires seront mentionnées dans le prochain rapport.



Gendarmerie mobile

La Police cantonale a souhaité mettre sur pied une Gendarmerie mobile équipée actuellement de deux fourgons. Les hommes de cette structure parcourent toutes les communes du canton de Vaud. Leur présence permet de :

- lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible du véhicule, ainsi que de son équipage aux endroits clés de la commune ;
- offrir aux citoyens, sur tout le territoire cantonal, les services d'un poste de Gendarmerie (demande de renseignements, dépôt de plaintes, etc...) ;
- renforcer la sécurité par la présence de patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal.

La municipalité, après avoir constaté que le fourgon stationnait uniquement sur la Place du Village, il a été décidé de leur proposer de se placer à des endroits stratégiques, ce qui a été accepté.

En plus des missions précitées, il a été demandé de :

- surveiller le trafic, ainsi que sa densité ;
- d'étudier les comportements des automobilistes (respect de la vitesse, des priorités de droite, etc..)
- de faire de la prévention, notamment pour la ceinture de sécurité, les phares éteints, le stationnement aux endroits dangereux ou sur les trottoirs.

Il est à relever que ces gendarmes ont également le droit de sanctionner les usagers de la route en délivrant des amendes d'ordre.

Sur requête de la municipalité, il a été convenu que cette Gendarmerie mobile de proximité se déplace à Jouxten-Mézery deux fois par mois. Il vous est possible de trouver les dates et les endroits de stationnement du fourgon soit sur le pilier public ou soit sur le site Internet de la commune.

SERVICE SOCIAL

Aînés de Jouxten-Mézery



Sortie des aînés

Comme chaque année, la commission d'animation des aînés, présidée par Mme Chantal Favre, municipale, organise une sortie pour les aînés de Jouxten-Mézery, sorties qui rencontrent un véritable succès.

Pour 2016, la sortie s'est déroulée le 16 juin sur le Doubs. Le programme était le suivant :

07 h. 15	Rendez-vous sur la place du Village
07 h. 30	Départ du car pour Villers-le Lac / F
11 h. 00	Arrivée à Villers-le-Lac
11 h. 30	Embarquement et croisière sur le Doubs, apéritif et repas sur le bateau
14 h. 30	Débarquement
15 h. 00	Départ du car – retour à Jouxten-Mézery par le Jura Neuchâtelois
18 h. 00	Arrivée à Jouxten-Mézery

Nous tenons, par l'intermédiaire de ce rapport de gestion, à remercier, pour leur engagement et leur disponibilité, les membres de la commission d'animation des aînés.

Noël des aînés

Fidèle à la tradition, les aînés de la commune ont été conviés à partager un moment d'amitié et un repas, le 15 décembre 2016, au Bistro. Environ 82 personnes se sont régalées d'une excellente choucroute.

Pour animer la partie récréative, nous avons pu compter sur la participation d'une classe du collège de Romanel-sur-Lausanne.

ECOLES

Collège de Jouxens-Mézery

Nous reproduisons, ci-dessous, le tableau de l'enclassement au collège de Jouxens-Mézery, pour les années 2015 et 2016, soit :

Effectif à fin 2015	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxens-Mézery	S. Ventre F. Villard	27	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Ulm N. Kummer	19	
5 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Perreaud	12	58

Effectif à fin 2016	Lieu ou école	Enseignante	Nombre d'élèves	Total
1 ^{ère} et 2 ^{ème} enfantine	Jouxens-Mézery	S. Ventre	23	
3 ^{ème} et 4 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	S. Gagnon	20	
5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaire	Jouxens-Mézery	C. Perreaud	20	63

Journée internationale à pied à l'école

Pour la 1^{ère} fois, la municipalité a souhaité participer à la « Journée internationale à pied à l'école ». La 16^{ème} édition s'est déroulée le 23 septembre 2016.

A cette occasion, la municipalité a envoyé une invitation à tous les parents des enfants scolarisés à Jouxens-Mézery en les informant que s'ils venaient à pied à l'école, ils se verraient offrir un café et des croissants ou autres viennoiseries.

Malheureusement, seulement 3 personnes se sont annoncées, ce qui est regrettable.

Cantine scolaire

Malgré une baisse importante du nombre d'enfants inscrits à la cantine « chez les petits gourmands », la municipalité a souhaité, d'une part, maintenir son effectif d'encadrement et, d'autre part, de ne pas augmenter les tarifs.

Nous profitons de ce rapport pour remercier l'ensemble du personnel « cantine » pour son excellent travail et sa disponibilité.

Comme l'année dernière, nous vous communiquons, ci-après, quelques chiffres, à savoir :

	2015	2016
Nombre d'enfants qui sont inscrits à la cantine	37	27
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 4 jours	5	3
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 3 jours	6	5
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 2 jours	10	9
Nombre d'enfants qui sont inscrits pour 1 jour	15	10
Nombre d'enfant qui prend son pique-nique	1	0
Nombre de repas facturés	1'937	2'556
Nombre de repas annulés	162	63
Nombre de repas annulés pour cause de maladie	109	34
Pourcentage d'enfants qui ont des restrictions alimentaires	22 %	15 %

La municipalité a été dans l'obligation de menacer un parent de lui facturer CHF 20.00 de frais pour l'envoi de chaque rappel pour le paiement de la facture. En effet, cette personne attendait systématiquement le 3^{ème} rappel pour payer la facture mensuel pour la cantine scolaire.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Concept énergétique

La municipalité n'a pas encore terminé son étude du concept énergétique. Un rapport devrait être déposé à fin janvier 2017. Des informations complémentaires seront mentionnées dans le prochain rapport de gestion.



Biodiversité

Comme mentionné dans le dernier rapport, la municipalité a fait installer deux hôtels à insectes, l'un au sud de l'école et le deuxième vers la déchetterie.

Un troisième hôtel, offert par M. Jean-Pierre Reitz, a trouvé sa place au-bas du talus le long du chemin des Boracles. Nous tenons à remercier M. Reitz pour son aide dans le cadre de nos travaux sur la biodiversité et pour son geste.

La municipalité se préoccupe également du sort des martinets noirs. Elle va faire installer cinq nichoirs sur les bâtiments communaux. Un appareil électronique sera fixé sur la Maison de commune pour inviter ces oiseaux à

prendre possession des nids.

En ce qui concerne le projet de renaturation du ruisseau de Montdedin, l'étude est terminée et un préavis sera déposé pour la 1^{ère} séance du conseil communal, en mars 2017.

EPURATION DES EAUX

Curage des canalisations

Durant l'année 2016, la municipalité a fait procéder à des curages de canalisations, à savoir :

Bas « Au Grand Record » - Fossé Montdedin		EC = env. 240 m'
Bas « Au Grand Record » - Ch. Bâtiaz	EU = env. 150 m'	EC = env. 150 m'
Bas « Au Grand Record » - Ch. du Chalet-Vert	EU = env. 290 m'	EC = env. 350 m'
« Au Grand Record » - Mézery	EU = env. 310 m'	EC = env. 390m'
Chemin de la Rueyre	EU = env. 830 m'	EC = env. 825 m'
Partie supérieure Ch. de Champvent	EU = env. 120 m'	EC = env. 145 m'

Le coût des travaux a été devisé à CHF 19'460.00.

De plus, chaque année, la municipalité mandate une entreprise pour vider et nettoyer les sacs de routes.

Contrôle des canalisations – mise en séparatif

La municipalité poursuit intensément sa campagne de contrôles de la mise en séparatif des bâtiments sis sur le territoire communal.

En plus des contrôles qui sont effectués lors de travaux qui ont fait l'objet d'un permis de construire, la municipalité a mandaté un bureau spécialisé pour effectuer des contrôles par zones. Pour limiter les coûts à charge de la commune, un employé de la voirie accompagne le collaborateur du bureau spécialisé.

Ruisseau Sous-Lavaux

Enfin... les travaux pour l'augmentation de la capacité du ruisseau de Sous-Lavaux, au chemin du Taulard, sont terminés. Pour mémoire, le mandat attribué au Bureau Ribl SA date de 2010.

Le coût des travaux a été arrêté à **CHF 268'126.40**. Une subvention de CHF 103'923.75 a été versée par le canton.

Avant de facturer la participation de la commune de Lausanne, il y aura lieu de procéder à la modification des limites suite aux nouvelles emprises sur les fonds privés. Pour ce faire, un géomètre officiel a été mandaté et cette opération sera réalisée au printemps 2017.

ECLAIRAGE PUBLIC

Maintenance de l'éclairage

En date du 24 février 2016, la municipalité a signé un contrat avec la Direction des Services industriels de la Ville de Lausanne pour la maintenance des points lumineux d'éclairage public situés sur le territoire de la commune de Jouxens-Mézery.

Pour mémoire, la commune exploite, sur son territoire, un réseau d'éclairage public composé de multiples points lumineux. Ne disposant, ni du matériel nécessaire, ni des compétences en la matière, la municipalité a souhaité confier la maintenance de son réseau d'éclairage public aux Service industriels de Lausanne.



Précédemment, les travaux de maintenance étaient effectués par les SiL, mais chaque opération était facturée à la commune (matériel et les heures effectuées). A partir de 2016, nous continuons à payer le matériel, mais nous avons convenu d'un forfait pour les diverses interventions, forfait arrêté à CHF 39.50 (hors TVA) par point lumineux, soit une somme de CHF 8'538.80.

D'autre part, nous avons demandé au Service de l'électricité de nous établir un plan précis des points lumineux (218 en 2016) afin de pouvoir indiquer exactement le luminaire qui ne fonctionne pas.

A ce sujet, la municipalité a souhaité faire participer la population en l'invitant à communiquer, au greffe municipal, les luminaires qui ne fonctionneraient pas.

Durant l'année 2016, la municipalité a continué à remplacer les têtes de luminaires et a remplacé une grande partie de l'éclairage sis aux abords de l'école.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

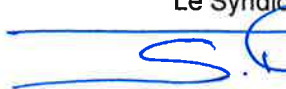

Le conseil communal de Jouxens-Mézery

- vu le préavis municipal N° 5 / 2017
- ouï le rapport de la commission de gestion
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

Adopté en séance de Municipalité le 21 mars 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic Le Secrétaire

Serge Roy  
Christian Monod